

Université de Lille | UFR des Langues Étrangères Appliquées



Traduction Spécialisée Multilingue (TSM)

Technologies & Gestion de projets

Master 2

Année universitaire 2018-2019

Membre du réseau *European Master's in Translation*



@Master_TSM



<https://www.facebook.com/MasterTSM Lille>



<https://www.linkedin.com/edu/school?id=199022>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

Le calendrier universitaire est consultable en ligne (site de l'UFR, Moodle).

- Reprise des cours: lundi 17 septembre 2018

Semestre 1 : du 17 septembre 2018 au 15 février 2019

Semestre 2 (stage) : à partir de fin février 2019

- Examens :

Semestre 1 : contrôle continu au cours du semestre

Semestre 2 : soutenance

- Pausas pédagogiques :

Automne : du 29 octobre au 3 novembre 2018

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Hiver : du 18 au 24 février 2019

L'ÉQUIPE DE COORDINATION DU MASTER TSM

Responsable pédagogique Master TSM

Rudy Loock : rudy.loock@univ-lille.fr

Responsable adjointe :

Nathalie Moulard : nathalie.moulard@univ-lille.fr

Secrétariat du Master TSM

Chrystèle Chesneau : chrystele.chesneau@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 74 04

Objectifs du Master

Créé en 2004, le *Master en traduction spécialisée multilingue : technologies et gestion de projets* (TSM) a été conçu pour former des traducteurs spécialisés, un métier en constante évolution sur le plan international, nécessitant des compétences techniques très spécifiques et variées. Notre programme de formation polyvalent aborde tous les aspects de la traduction professionnelle, avec une attention particulière portée aux outils d'aide à la traduction et à la gestion de projets. En fonction de ses affinités, chaque étudiant aura la possibilité de s'orienter vers les diverses spécialités de la traduction : traducteur technique (à partir de deux langues sources), localisateur ou chef de projets. Notre programme intègre également un module détaillé relatif à la traduction automatique (TA). Les étudiants assimilent ainsi les techniques d'utilisation et d'évaluation du potentiel de cette technologie. De plus, des cours de révision et de post-édition sont dispensés afin de permettre aux futurs traducteurs de se familiariser avec ces différentes tâches. Depuis 2010, le Master comporte une nouvelle série d'enseignements en M1 ("Méthodologie de la traduction") et en M2 ("Dimension européenne"). L'objectif de ces cours est de doter les étudiants des compétences académiques et intellectuelles nécessaires pour leur permettre de s'adapter régulièrement à de nouveaux contextes professionnels, tout en faisant face aux changements permanents avec aisance et professionnalisme.

Aperçu de la première année (M1)

La première année du Master a pour principal objectif de consolider les compétences en traduction de nos étudiants, et ce dans des domaines spécifiques (administratif, économique, financier, informatique, juridique, médical, technique et scientifique). Renforcé par des séminaires axés sur la terminologie et les stratégies de recherche, cet apprentissage permet aux étudiants d'assimiler les méthodes de travail adéquates. Au cours du M1, les étudiants sont formés aux outils d'aide à la traduction (suite logicielle *SDL Trados*, bases de la traduction automatique, corpus électroniques). Ils améliorent en outre leurs connaissances en informatique afin d'être aptes à suivre les cours de localisation dispensés en M2. Les étudiants sont également initiés à la gestion de projets. Les grandes questions théoriques concernant la traduction ne sont pas laissées de côté et sont abordées dans le cadre d'un cours de traductologie théorique. Tout au long de la première année, l'accent est mis sur la maîtrise de la langue maternelle, notamment par le biais de cours de rédaction technique et d'analyse du discours. Par ailleurs, les étudiants ont l'opportunité de suivre un cours d'introduction aux techniques de traduction audio-visuelle et à la traduction de jeux vidéo ou de perfectionner leur connaissance d'une troisième langue étrangère. Un stage de deux mois clôture cette année et permet aux étudiants de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel.

Aperçu de la deuxième année (M2)

La seconde année du Master propose un module sur la localisation (de logiciels et de sites web) et sur la gestion de projets. Ces cours sont dispensés par des localisateurs et chefs de projets professionnels. Les modules de traduction, également pris en charge par des traducteurs professionnels, reproduisent un environnement de travail réel, chaque étudiant devant mener à bien la traduction d'un projet individuel de 9.000 mots à partir de chacune de ses langues sources.

Le M2 comprend un module avancé sur les mémoires de traduction et approfondit également divers aspects importants liés à la mise en œuvre de la traduction automatique (personnalisation, évaluation, rédaction contrôlée). Ce volet pratique s'accompagne d'une série de cours de linguistique appliquée à la traduction (structures fondamentales de la langue, analyse de discours), et de séminaires laissant la parole à des professionnels actifs dans différents secteurs de la traduction. Un stage de six mois (débutant en mars) permet aux étudiants de mettre en pratique les connaissances techniques acquises au cours du premier semestre.

Le Label European Master's in Translation EMT



Depuis le 3 septembre 2009, nous sommes autorisés à utiliser le label « membre du réseau EMT » dans toute référence à notre programme. Le label est réservé aux programmes de Master qui remplissent les critères de participation au réseau EMT, une association d'universitaires et de professionnels de la traduction coordonnée par la *Direction générale de la traduction* (DGT) et la Commission européenne à Bruxelles. L'objectif principal du réseau est d'établir les compétences que devraient posséder les candidats aux concours professionnels de la DGT. Le deuxième objectif est de regrouper les universités et les programmes de Master dont les formations fournissent ces compétences aux candidats potentiels. **Après avoir obtenu une première fois le label en 2009 pour la période 2009-2014, le Master TSM vient de l'obtenir à nouveau jusque 2019.**

Pour les détails du programme, voir : https://ec.europa.eu/info/resources-partners/european-masters-translation-emt_fr

Au cours du M1 TSM, en fonction des emplois du temps et de la disponibilité du personnel, une visite est prévue à Bruxelles pour :

- (a) comprendre le fonctionnement de la Direction générale de la traduction dans les institutions européennes ;
- (b) comprendre l'intégration des outils d'aide à la traduction et la traduction automatique dans les différents départements de traduction ;
- (c) envisager la possibilité de faire un stage ou de passer les concours de la DGT.

L'UMR « Savoirs, Textes, Langage » du CNRS



Comme toutes les formations de niveau Master de l'Université, le Master TSM est adossé à un laboratoire de recherche, en l'occurrence l'Unité Mixte de Recherche (UMR) « Savoirs, Textes, Langage » du CNRS.

Il s'agit d'une équipe de recherche pluridisciplinaire, qui réunit des linguistes, des philologues, des philosophes et des historiens des sciences autour de la question du sens et son rapport à la forme. L'équipe est constituée d'environ 180 membres, dont 70 enseignants-chercheurs, 5 chercheurs CNRS et 73 doctorants. Les recherches menées au sein du laboratoire concernent 3 grands champs problématiques : « Forme et Sens », « Savoirs, Œuvres, Discours », « Normes, Action, Création », auxquels viennent s'ajouter 3 axes transversaux : « Argumenter, Décider, Agir », « Interfaces », « Traduction » .

Directeur : Alain Preux ; Directrice adjointe : Ilse Depraetere

Site internet : <https://stl.univ-lille.fr/>

L’AFFUMT (Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction)



Depuis 2014, le Master TSM est membre de l’AFFUMT (Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction), qui a pour objet de permettre aux organismes qu’elle représente - écoles, composantes d’universités et autres établissements universitaires offrant des programmes de formation aux métiers de la traduction - de coordonner leur action en vue d’assurer la meilleure formation initiale et continue aux futurs professionnels des métiers de la traduction : traducteurs, localisateurs, sous-titres, rédacteurs multilingues, terminologues, phraséologues, chercheurs en traduction, développeurs d’outils, etc.

Site internet : <http://affumt.fr/>

 Compte Twitter : @affumt_fr

Le réseau INSTB (International Network of Simulated Translation Bureaus)



Le réseau INSTB est un partenariat entre des universités qui ont mis en place une agence virtuelle de traduction ou un Skills Lab au sein de leurs programmes de formation respectifs. Ces « agences », « bureaux » ou « skills labs » sont administrés par les étudiant.e.s qui gèrent des projets de traduction en y jouant un rôle spécifique (gestionnaire de projets, traducteur.trice, réviseur.euse, assurance qualité, etc.) et reçoivent en échange des crédits universitaires (ECTS).

L’objectif est de placer les étudiant.e.s dans une situation la plus proche possible du réel et de les amener à mettre en pratique les différentes compétences acquises au cours de leur formation.

Site internet : <http://www.instb.eu/>

LISTE DES ENSEIGNANTS ET PROFESSIONNELS INTERVENANT EN M2 TSM

Christine	BRACQUENIER	Russe	christine.bracquenier@univ-lille.fr
Nicolas	CARDINAEL	Allemand	nicocardinael@hotmail.com
Ludmila	CHERENKO	Russe	ludmila.cherenko-bortsova@univ-lille.fr
Guillaume	DENEUFBOURG	Anglais, Néerlandais	guillaume.deneufbourg@univ-lille.fr
Rachid	DAHMANI	Insertion professionnelle	
Valérie	ETIENNE	Localisation, Traduction sites web	
Giancarlo	GERLINI	Italien	
Henry	HERNANDEZ-BAYTER	Espagnol	armand.heroguel@univ-lille.fr
Armand	HEROGUEL	Néerlandais	rudy.loock@univ-lille.fr
Rudy	LOOCK	Anglais, Corpus Traductologie	
Gilbert	MAGNUS	Allemand	nancy@nmatis.be
Nancy	MATIS	Gestion de projets	gert.meesters@univ-lille.fr
Gert	MEESTERS	Néerlandais	nathalie.moulard@univ-lille.fr
Martine	MORETTI	Italien	
Nathalie	MOULARD	Traduction, TAO	
François	PONCELET	Anglais	
Sarah	VAN DER VORST	Traduction automatique	olivier.vanwersch-cot@orange.fr
Olivier	VANWERSCH-COT	Néerlandais	
Gareth	WILSON	TAO, Nouveaux Outils	

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU MASTER :

Christine BRACQUENIER
Chrystèle CHESNEAU
Guillaume DENEUFBOURG
Valérie ETIENNE
Marion DUFRESNE
Maria HELLERSTEDT
Armand HEROGUEL
Rudy LOOCK
Marie-Véronique MARTINEZ
Antonella MAURI
Nathalie MOULARD
Etudiant.e M1 (à déterminer chaque année)
Etudiant.e M2 (à déterminer chaque année)

Règlement des Contrôles Continus | UFR des LEA

- Comme le prévoit le Règlement Général du Contrôle des Connaissances (RGCC) de l'Université, est considéré comme contrôle continu **tout type de devoir écrit ou oral** (devoir sur table, devoir maison, rapport, exposé oral, entretien, participation en cours, travail à distance...). Les modalités seront annoncées dès le début du semestre (nombre de contrôles, type(s) d'évaluation, pondération entre les notes le cas échéant). Le type d'évaluation retenu peut varier d'une discipline à l'autre et/ou d'une année sur l'autre et relève de la liberté pédagogique de l'enseignant.
- La définition du contrôle continu est la suivante : les examens ont lieu au cours du semestre et non lors d'une session d'examen terminaux. Le contrôle continu implique un nombre d'épreuves supérieur à un **par UE** (ainsi, un examen la dernière semaine de cours pour un élément constitutif sanctionnant un savoir-faire est acceptable pourvu que l'UE soit composée de plus d'un élément constitutif).
- Le contrôle continu peut être organisé à l'échelle du groupe de TD ou pour une promotion entière rassemblée en amphi.
- Un examen de contrôle continu a **la même valeur qu'un examen terminal**. En conséquence :
 - Tout contrôle continu fait l'objet d'un affichage (panneaux d'affichage/plateforme Moodle) en plus de l'annonce en cours, mais ne fera pas en revanche l'objet de l'envoi de convocations individuelles.
 - Comme pour tout examen terminal, toute absence est pénalisée, quel qu'en soit le motif (y compris panne de transport, maladie, obligations familiales) :
 - En cas d'absence non justifiée, la mention ABI apparaîtra sur le relevé de notes, ce qui bloquera le calcul de la moyenne.
 - En cas d'absence justifiée (sur présentation d'un justificatif auprès du secrétariat dans un délai raisonnable), la mention ABJ apparaîtra, ce qui entraîne la note de 0/20 pour l'épreuve concernée. En cas d'absence à un contrôle continu sur deux, la moyenne sera calculée en attribuant 0/20 à l'épreuve où l'étudiant aura été absent.
 - **Aucun rattrapage individuel ne peut être organisé** : comme pour les examens terminaux, la session 2 en licence (ou la session longue pour les masters) est prévue à cet effet.
 - Les étudiants passent leurs contrôles continus **dans les groupes où ils sont inscrits**. Ils ne sont pas autorisés à changer de groupe pour le contrôle continu.
 - Certains étudiants bénéficient de régimes dits aménagés (cf. RGCC, p. 6-7) : en particulier, les étudiants ayant le statut salarié, sportif de haut niveau ou dans certains cas les étudiants en situation de handicap sont autorisés à ne passer que le dernier contrôle continu du semestre. Ils peuvent en revanche passer l'ensemble des contrôles s'ils le souhaitent, auquel cas la moyenne entre les notes obtenues sera calculée comme pour les autres étudiants. Dans tous les cas, les démarches doivent être effectuées par l'étudiant **en début de semestre** (formulaire de demande de régime spécial d'étude). Sans ces démarches officielles, aucun aménagement particulier n'est à prévoir.
 - Les étudiants en situation de handicap devant bénéficier d'aménagements spécifiques (tiers-temps, salle séparée, sujet agrandi, sujet en braille, etc.) effectueront les démarches nécessaires auprès du Relais Handicap de l'Université et auprès du secrétariat de l'UFR **dès le début du semestre**.
- Le non respect de la Charte peut entraîner l'annulation de l'examen en question *a posteriori*, à titre individuel ou collectif.

Structure des enseignements | Master 2 – Semestre 3

ECTS

UE1 Traduction assistée par ordinateur et traduction automatique

6

- ⤴ Mémoires de traduction
- ⤴ Nouveaux outils
- ⤴ Traduction automatique
- ⤴ Révision et post-édition

UE2 Localisation de contenus électroniques et gestion de projets

6

- ⤴ Gestion de projets
- ⤴ Localisation
- ⤴ Site web multilingue

UE3 Projet de Traduction langue A

6

- ⤴ Projet de traduction anglais (individuel/collectif)

UE4 Projet de Traduction langue B

6

- ⤴ Projet de traduction langue B (individuel/collectif)

UE5 Structures fondamentales de la langue

3

- ⤴ Grammaire comparée anglais
- ⤴ Grammaire comparée langue B
- ⤴ Outils de corpus niveau 2

UE6 Insertion professionnelle, gestion de l'entreprise

3

- ⤴ Insertion professionnelle
- ⤴ Métiers de la Traduction : Aspects techniques (conférences mutualisées avec MéLexTra)

Structure des enseignements | Master 2 – Semestre 4

30

Stage obligatoire de 6 mois.

Il est fortement conseillé aux étudiants du Master TSM d'effectuer au moins l'un de leurs stages à l'étranger. Les stages commencent après la remise du projet de traduction, début mars.

Réseaux sociaux à visée professionnelle : rédaction d'un billet de blog.

Modalités de validation

- L'évaluation se fait en une **session longue unique**. Le relevé de notes ne fait pas la distinction entre les notes obtenues en première session et les notes obtenues en session de rattrapage.
- La compensation s'applique à l'intérieur des UE mais pas au-delà : donc si un étudiant est ajourné à une UE, il est ajourné au master (et ce même si les notes obtenues aux autres UE lui permettraient d'obtenir la moyenne globale).
- Si un étudiant est ajourné à une UE, il doit repasser toutes les épreuves de l'UE (sauf dérogation explicite par le jury).

ÉVÉNEMENTS SPÉCIFIQUES 2018-2019 :

Comme chaque année, des conférences professionnelles et liées à la recherche sont prévues. Les étudiant.e.s y assistent **de façon obligatoire**.

En 2018-2019 sont notamment prévues :

- ✓ Vendredi 28 septembre matin : **JMT2018 avec la SFT, « Comment bien travailler avec les agences ? »**
- ✓ Mardi 13 novembre (toute la journée) + Vendredi 16 novembre après-midi : **ateliers avec une traductrice de la Commission européenne dans le cadre du programme « Visiting Translator Scheme »** (Infos : https://ec.europa.eu/info/departments/translation/visiting-translator-scheme-vts_en)
- ✓ Janvier (date à préciser) : **Conférence sur l'ergonomie en traduction**
- ✓ Samedi 9 février: **Formation SFT « Réussir son installation »**
- ✓ Février (date à préciser) : **Conférence BGE Hauts de France**

Description des enseignements

UE1 : Traduction assistée par ordinateur et traduction automatique

Mémoires de traduction (TAO)
Responsable : Nathalie Moulard

Exigences préalables

Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Navigateur Web, Windows Explorer, Explorateur de fichiers (créer/supprimer/renommer/déplacer des dossiers et des fichiers)

Connaissances de base en matière d'outils de TAO.

Connaissance des fonctionnalités de base de SDL Trados Studio 2017 ou version antérieure.

Contenu

- Niveau 2 de l'utilisation de l'outil SDL Trados Studio 2017 (Création de projets, ouverture de packages, gestion terminologique, révision de traductions).
- Alignement de fichiers.
- Création de bases de données terminologiques avec SDL Trados Multiterm.
- Introduction à MemoQ.

Méthodologie

Présentations des fonctionnalités des outils suggérés. Exercices pratiques divers.

Objectifs

- Obtenir la certification SDL Trados Studio 2017 – Niveau 2
- Maîtrise des principales fonctionnalités de SDL Trados Studio 2017.
- Acquérir les connaissances de base de l'outil MemoQ.

Compétences visées

Les étudiants acquièrent des connaissances approfondies sur le **logiciel SDL Trados Studio 2017**.

À l'issue de ce cours, les étudiants sont capables de :

- traduire et de réviser un document dans SDL Trados Studio 2017 ;
- créer un projet de traduction à fichiers multiples dans SDL Trados Studio 2017 et le traduire à l'aide de cet outil ;
- fusionner les fichiers d'un projet ;
- créer des mémoires de traduction et en exporter le contenu pour l'envoyer à leurs clients ou collègues potentiels ;
- aligner une paire de fichiers ou plusieurs paires de fichiers et importer cet alignement dans une mémoire de traduction ;
- convertir des bases de données terminologiques au format SDL Multiterm et les combiner à SDL Trados Studio 2017 dans le cadre d'un projet de traduction ;
- utiliser le contrôle qualité (QA Checker) dans SDL Trados Studio 2017 ;
- réviser des fichiers dans SDL Trados Studio 2017.

Les étudiants acquièrent des connaissances de base sur le **logiciel MemoQ** :

À l'issue de ce cours, les étudiants sont capables de :

- traduire un document dans MemoQ.
- créer un projet de traduction dans MemoQ et le traduire à l'aide de cet outil ;
- créer des mémoires de traduction et en exporter le contenu pour l'envoyer à leurs clients ou collègues potentiels ;
- aligner des fichiers et importer cet alignement dans une mémoire de traduction ;
- extraire de la terminologie à partir de documents de référence et générer un glossaire exploitable dans MemoQ et dans un autre outil de TAO.

Évaluation

Épreuve théorique : certification SDL Trados Studio 2017 Niveau 2

Épreuve pratique : divers exercices pratiques à réaliser à l'aide des deux outils présentés en cours. L'étudiant doit réaliser ces exercices sans aucune note ni aide.

Bibliographie

Site Web de l'éditeur de l'outil SDL Trados Studio [en ligne] <https://www.sdltrados.com/fr/learning/certification/> (consulté en juin 2018)

Site Web de l'éditeur de l'outil MemoQ [en ligne] <https://www.memoq.com/memoq-translator-pro> (consulté en juin 2018)

Nouveaux Outils – Wordbee, Memsourc, Matecat/Smartcat Responsable : Gareth Wilson

Pré-requis :

- Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Navigateur Web, Windows Explorer, Explorateur de fichiers (créer/supprimer/renommer/déplacer des dossiers et des fichiers)
- Connaissances de base de la TAO.

Objectifs :

Savoir utiliser les fonctions principales de plateformes en ligne de gestion de projets de traduction et de TAO : Wordbee, Memsourc, Matecat, Smartcat

Mode d'évaluation :

Examens pratiques de fin de programme

Langue d'enseignement :

Anglais

Traduction automatique Responsable : Sarah Van der Vorst

Exigences préalables

Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Navigateur Web, Windows Explorer, Explorateur de fichiers (créer/supprimer/renommer/déplacer des dossiers et des fichiers), bonne gestion des fichiers / dossiers, bonne connaissance des fonctions de base de SDL Studio 2017.

Contenu

- Différence entre les outils de TA et les outils de TAO (MT)
- Utilité de la TA
- Aspects positifs et négatifs de la TA
- Présentation générale du processus de TA
- Rôle du traducteur dans le processus de TA
- Les outils de TA en ligne (Google Translate, Systran, Babylon, Bing Translator, Wordlingo, Babelfish, PROMPT, DeepL, etc.)
- Études de cas : Mise en situation, analyse de demandes de clients, réalisation des projets analysés
- Réalités du marché post-édition, tarifs, NDA

Méthodologie

- Présentations de l'histoire de la TA.
- Découverte d'outils de TA, du moins poussé (destiné aux particuliers) au plus poussé (destiné aux professionnels).
- Mise en pratique de la TA par le biais d'exercices pratiques et d'études de cas

Objectifs

Les étudiants sont invités à développer leur capacité à déterminer/analyser les scénarios dans le cadre desquels la TA peut être utile et à déterminer quel outil utiliser dans quel cas.

Cette introduction à la TA et à certains outils disponibles sur le marché leur permet de se positionner face à la TA en tant que linguiste professionnel et gestionnaire de projet d'être à même de promouvoir un processus ou l'autre face à un client.

Compétences visées

Les étudiants sont en mesure d'évaluer la qualité d'un outil de TA et d'effectuer une post-édition intelligente et rentable. Les étudiants acquièrent des connaissances approfondies du logiciel SDL Studio en y post-éditant des projets traduits par une machine. Les étudiants développent leur capacité d'analyse face à des projets de traduction afin de déterminer quels outils utiliser et dans quel cas la TA peut-être un atout ou non. Les étudiants ont l'opportunité de découvrir le logiciel Systran par le biais d'une présentation à distance d'une experte Systran et sont ainsi mis une fois de plus en contact avec le milieu professionnel.

Évaluation

Épreuve théorique : questions portant sur les informations essentielles délivrées lors des cours

Épreuve pratique : 1 exercice pratique semblable à ceux vus dans le cadre du cours. L'étudiant doit réaliser les exercices en agissant en professionnel et dans les délais impartis (type jeu de rôle).

Bibliographie

1. Articles

1966. Language and machines: computers in translation and linguistics. A report by the automatic language processing advisory committee. Washington DC: National Academy of Sciences. National Research Council.

TAUS and the history of translation.

<http://www.youtube.com/watch?v=iOlQ9OR2L0o&feature=related>

TAUS. The Machine Translation Odyssey – 3 parts.

You-tube http://www.youtube.com/watch?v=Gi_vh4RsLnE&feature=related

2010. Approche mixte pour la traduction automatique statistique. AFLI, Haithem

2012, Vashee K. Exploring Issues related to Post-Editing MT Compensation

<http://kv-emptypages.blogspot.be/2012/03/exploring-issues-related-to-post.html>

2. Organisations et entreprises

LISA / Localisation Industry Standards Association) (<http://www.lisa.org/>)

TAUS / Translation Automation User Society (<http://www.translationautomation.com/>)

ECOLORE / ECOLOTRAIN, <http://ecolore.leeds.ac.uk/>

SYSTRAN, <http://www.systransoft.com/translation-products>

SDL, <http://www.sdl.com/>

3. Outils en lignes

GOOGLE TRADUCTION, <http://translate.google.fr/>

PROMPT, <http://www.online-translator.com/>

BABYLON, <http://traduction.babylon.com/>

BABELFISH, <http://www.babelfish.fr/>

BING TRANSLATOR, <http://www.bing.com/translator>

WORDLINGO, http://www.worldlingo.com/fr/products_services/worldlingo_translator.html

SYSTRAN, <http://www.systran.fr/lp/traduction-en-ligne/>

DEEPL TRANSLATOR, <https://www.deepl.com/translator>

ETTRANSLATION, <https://webgate.ec.europa.eu/etranslation>

Révision et post-édition
Responsable : Nathalie Moulard

Exigences préalables

- Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Navigateur Web, Windows Explorer, Explorateur de fichiers (créer/supprimer/renommer/déplacer des dossiers et des fichiers).
- Connaissances de base en matière d'outils de TAO.
- Connaissance des fonctionnalités de base de SDL Trados Studio 2017 ou version antérieure.

Objectif de l'atelier :

- ✓ Définir la révision et la post-édition.
- ✓ Expliquer la nécessité de la révision ou de la post-édition.
- ✓ Sensibiliser les étudiants aux diverses stratégies de révision et de post-édition.
- ✓ Attirer l'attention sur les exigences et les critères de révision et de post-édition.
- ✓ Insérer la phase de révision ou de post-édition dans le « workflow » d'un projet.
- ✓ Présenter des outils d'assurance qualité.
- ✓ Apprendre à élaborer et à respecter une « checklist ».
- ✓ Apprendre à élaborer et à respecter un guide de style.

Méthodologie

Présentation générale des différents types de révision, de la tâche de post-édition et de la phase d'assurance qualité.

Démonstration de divers outils d'assurance qualité.

Démonstration du déroulement d'un projet, depuis son lancement, jusqu'à la phase de relecture/révision/assurance qualité finale.

Divers exercices pratiques illustrant des spécificités propres à un projet/client.
Exercices avec et sans outil de TAO.
Études de cas (pour la partie post-édition).

Évaluation

Aucune évaluation prévue. Cet atelier est conçu pour aider les étudiants à aborder la phase de révision dans le cadre de leur projet de traduction individuel, du Skills Lab et de leur stage.

UE2: Localisation de contenus électroniques et gestion de projets

Gestion de projets de traduction *Responsable : Nancy Matis*

Exigences préalables

- Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Microsoft Excel, Microsoft PowerPoint, Navigateur Web, Explorateur Windows
- Cours de gestion de projets de traduction dispensé en M1

Contenu

Gestion de projets de traduction de tous types (documentation de type « avancé », logiciel, multimédia, web, etc.).
Le cours détaille les diverses étapes d'un projet de traduction, quel qu'en soit le type.

Méthodologie

- Présentations incorporant divers exercices à effectuer en classe
- Exercices liés à chaque cours, à préparer pour les cours suivants
- Série d'exercices récapitulatifs corrigés conjointement
- Exercice global regroupant une importante partie de la matière afin d'asseoir les connaissances acquises
- Exercice en groupe visant à reproduire les conditions réelles de la gestion d'un projet au sein d'une ou de plusieurs sociétés de traduction

Objectifs

Le but de ce cours est de préparer les étudiants à pouvoir gérer des projets de traduction de tous types, tels que rencontrés sur le marché.

Ce cours a également pour but de permettre aux futurs acteurs indépendants d'organiser leur travail dans des conditions optimales, que ce soit dans le cadre de tâches linguistiques ou techniques.

Compétences visées

Les étudiants acquièrent des connaissances relatives à la gestion de projets de traduction de tous types :

- Analyse détaillée d'un projet
- Préparation éventuelle des fichiers en vue de leur traduction ou de toute autre étape dite « technique »
- Mise au point d'un devis pour des projets de tous types
- Réalisation d'un planning pour des projets de tous types
- Utilisation du logiciel Microsoft Project
- Lancement de projets de traduction de tous types
- Gestion des ressources et bons de commande

- Gestion d'équipes multilingues
- Suivi de projets de traduction de tous types, tant au niveau de la production que de la supervision financière
- Mise en place de procédures d'assurance qualité
- Gestion de la relation avec les clients
- Gestion du feedback
- Rédaction d'un « Post-Mortem »
- Clôture d'un projet de traduction

Évaluation

- ✦ Épreuve en classe : questions diverses relatives à un projet fictif.
- ✦ Épreuve à distance : exercice en groupe lié à la gestion de la traduction d'un projet technique multilingue.

Langue

Français

Localisation de logiciels, de sites web et d'aides en ligne

Responsable : Valérie Etienne

Informations fournies au début du cours

Site web multilingue

Responsable : Valérie Etienne

Informations fournies au début du cours

UE3 et UE4 : Projet de Traduction langue A et B

Projet de traduction (langue A et langue B)

Coordination : Nathalie Moulard

Intervenants : Nicolas Cardinaël (allemand), Ludmila Cherenko (russe), Guillaume Deneufbourg (néerlandais, anglais), Martine Moretti (italien), Nathalie Moulard (espagnol), François Poncelet (anglais)

Exigences préalables

Connaissances de base en informatique : Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Navigateur Web, Windows Explorer, Explorateur de fichiers (créer/supprimer/renommer/déplacer des dossiers et des fichiers).

Connaissances d'un outil de TAO, de préférence SDL Trados Studio.

Contenu

- Introduction aux divers métiers de la traduction.
- Présentation de la « Boîte à outils du traducteur ».
- Méthodologie de la traduction technique.
- Comment aborder et gérer un projet de traduction.

Méthodologie

Ce cours vise à placer l'étudiant en situation quasi professionnelle. L'étudiant devra donc réaliser plusieurs traductions tout en travaillant en cours et à domicile. Il devra respecter les consignes du professeur (le « client ») et se positionner en tant que traducteur freelance (le « fournisseur »).

- Courant novembre – décembre – Travail individuel
 - ✓ Document/projet à traduire (800 à 1000 mots)
 - ✓ Correction collective
- 1^{re} semaine de séminaires courant janvier – début février (1 semaine dédiée la langue A et 1 semaine dédiée à la langue B) – Travail individuel
 - ✓ L'intervenant envoie une demande de traduction à chaque étudiant. Chaque étudiant travaille sur un projet différent. Projet d'environ **3 000 à 4000 mots**.
 - ✓ À la fin de cette semaine d'intervention, l'étudiant renvoie 1 500 mots de son projet à l'intervenant qui se chargera de faire une relecture approfondie de cette partie du projet.
- 2^e semaine de séminaires courant janvier – début février (1 semaine dédiée la langue A et 1 semaine dédiée à la langue B) – Travail individuel
 - ✓ L'intervenant envoie son feedback sur le premier projet individuel de 1 500 mots annoté.
 - ✓ Discussion avec chaque étudiant. Points forts, points faibles, etc.
 - ✓ Suite et finalisation du projet (délais à définir par l'intervenant)
 - ✓ Envoi d'un projet en relecture (travail en binôme et volume à définir avec l'intervenant).
 - ✓ Retour du texte révisé au traducteur.
 - ✓ Le traducteur accepte ou pas les suggestions/corrections du réviseur.
 - ✓ Livraison définitive projet révisé à l'intervenant conformément au(x) délai(s) donné(s) par l'intervenant.
- Du 11 au 15 février : **SKILLS LAB** (Travail collectif)
 - ✓ Une partie du cours de projet de traduction prendra la forme d'un **SKILLS LAB**, à savoir une agence virtuelle de traduction, au sein de laquelle l'ensemble des étudiant.e.s de la formation TSM (M1/M2) aura en charge une série de projets de traduction à mener à bien sur une période d'une semaine (11-15 février 2019), qui sera entièrement consacrée à cette activité (aucun autre enseignement).
 - ✓ Chaque étudiant.e aura un rôle précis à jouer (gestionnaire de projets, préparateur de ressources, traducteur, réviseur, responsable qualité, responsable communication), pour lequel il/elle devra poser sa candidature.
 - ✓ La note obtenue pour le travail effectué dans le cadre du **SKILLS LAB** comptera pour **30 %** de la note finale du cours de projet de traduction technique

Objectifs

Pratique et perfectionnement des compétences en traduction et relecture.

Apprendre à gérer son travail comme un traducteur indépendant.

Respecter les consignes et les délais du client.

Maîtriser un outil de TAO.

Apprendre à créer un glossaire avec des termes « métier », à préciser ses sources et à identifier des sources fiables.

Se créer une base de connaissances et sélectionner les outils utiles au traducteur indépendant.

Compétences visées

- L'étudiant découvre les aspects de la vie réelle d'un traducteur et les exigences auxquelles un traducteur est confronté.
- L'étudiant communique avec les clients et les divers intervenants impliqués dans un projet de traduction.
- L'étudiant s'exprime de manière appropriée par le biais du courrier électronique dans le cadre de son projet de traduction.
- L'étudiant est capable de travailler en totale autonomie et sait organiser son travail.
- L'étudiant livre une traduction correcte dans sa langue maternelle et dans le respect des consignes du client.
- L'étudiant crée un glossaire des termes du domaine spécialisé qu'il aborde dans le cadre de son projet de traduction. Il cite des sources fiables.
- L'étudiant maîtrise SDL Trados Studio ou un autre outil de TAO dans le cadre du projet de traduction qui lui est confié.

Évaluation

- ✓ La première partie du projet individuel (1 500 mots) vaut pour 20 % de la note finale.
- ✓ La correction finale du projet individuel (3 000 à 4 000 mots après révision en binôme) vaut pour 50 % de la note finale.
- ✓ L'évaluation dans le cadre du **SKILLS LAB** vaut pour 30 % de la note finale.

L'évaluation tient compte de divers éléments :

1. Respect des délais et des consignes (calendrier de livraison)
2. Erreurs de traduction : contresens, faux-sens, oublis, rigueur, exhaustivité
3. Rédaction et lisibilité
4. Appropriation à la spécialisation (terminologie, style)
5. Organisation et esprit d'initiative



Une partie du cours de projet de traduction anglais prendra la forme d'un **SKILLS LAB**, à savoir une agence virtuelle de traduction, au sein de laquelle l'ensemble des étudiant.e.s de la formation TSM (M1 et M2) aura en charge une série de projets de traduction à mener à bien sur une période d'une semaine (11-15 février 2019), qui sera entièrement consacrée à cette activité (aucun autre enseignement).

Chaque étudiant.e aura un rôle précis à jouer (gestionnaire de projets, préparateur de ressources, traducteur, réviseur, responsable qualité, responsable communication), pour lequel il/elle devra poser sa candidature.

La note obtenue pour le travail effectué dans le cadre du Skills Lab comptera pour **30%** de la note finale du cours de projet de traduction technique anglais.

UE5 : Structures fondamentales de la langue

Grammaire comparée, anglais

Responsable : Rudy Loock

L'objectif de cet enseignement est d'amener les étudiant.e.s à adopter une approche comparatiste entre deux systèmes grammaticaux : celui de l'anglais (langue germanique) et celui du français (langue romane). Il s'agira de mettre au jour un certain nombre de similitudes et de différences fondamentales entre ces deux systèmes, et donc d'amener in fine l'étudiant à s'interroger sur le type de traduction à envisager lors du passage d'une langue à l'autre. Il s'agira également de montrer qu'en matière de traduction, les choix grammaticaux sont importants, et que le traducteur doit avoir une bonne maîtrise de l'usage grammatical en langue-cible afin de produire des traductions idiomatiques et fluides.

Au cours du semestre, différents phénomènes linguistiques seront abordés, répartis en deux grands domaines de la linguistique : la morphologie et la syntaxe. A partir de corpus de travail parallèles, les points suivants seront abordés (liste non exhaustive) : les néologismes, les noms et adjectifs composés, les adverbes dérivés, les phrasal verbs, la voix passive, les structures existentielles, les formes de référence à la personne.

L'évaluation prendra la forme d'un travail de recherche sur corpus (compilation et analyse) sur un phénomène linguistique spécifique (de plus amples informations seront fournies lors de la première séance). Des liens directs seront donc faits avec le cours sur les outils de corpus. Le cours sera dispensé intégralement en anglais.

Références :

- Biber, Douglas, Johansson, Stig, Leech, Geoffrey, Conrad, Susan, Finegan, Edward. 1999. *Longman grammar of spoken and written English*. London : Longman.
- Chuquet, Hélène et Paillard, Michel. 1987. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys.
- Guillemin-Flescher, Jacqueline. 1986[1981]. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, Problèmes de traduction*. Gap/Paris : Ophrys.
- Loock, Rudy. 2016. *La Traductologie de corpus*. Presses du Septentrion.
- Larreya, Paul et Rivière, Claude. 2005. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson Longman.
- Paillard, Michel. 2000. *Lexicologie contrastive anglais-français*. Paris : Ophrys.
- Salkie, Raphael. 1997. Naturalness and contrastive linguistics. In J. Melia & B. Lewandowska-Tomaszczyk (eds.), 2007, *Proceedings of PALC 97* (Lodz, University of Lodz, Dept. of English), 297-312. Reprinted in W. Teubert & R. Krishnamurthy (eds.), *Corpus Linguistics (Critical Concepts in Linguistics)*. London : Routledge, Vol 4, p. 336-351.
- Salkoff, Morris. 1999. *A French-English Grammar: A Contrastive Grammar on Translation Principles*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Grammaire comparée, allemand

Responsable : Gilbert Magnus

Le cours de grammaire comparée (allemand) s'adresse aux étudiants du master 2 TSM ayant choisi l'allemand comme langue B et qui traduisent vers le français, leur langue maternelle.

Ce cours s'appuiera sur des textes issus de la presse ou de revues spécialisées (langues de spécialité : politique, économie, médecine, droit, informatique, sciences dures) et abordera, après une introduction générale aux phénomènes textuels (instauration de la cohésion et de la cohérence textuelles, progression du discours en termes de thème-rhème ou *topic-comment*) et aux groupes syntaxiques de l'allemand, les points spécifiques relevant d'une grammaire contrastive allemand-français :

- aspects morphologiques, lexicaux et sémantiques : noms et adjectifs composés et dérivés, néologismes, anglicismes, phénomènes d'anaphore (reprises lexicales) et construction du sens
- aspects syntaxiques et grammaticaux : changements structuraux internes au groupe nominal ou changement de catégorie gramamticale (Ex. *die überzählige Belegschaft* : l'excédent de personnel, c'est-

à-dire un adjectif allemand traduit en français par un nom), passif, construction du groupe infinitif, verbes modaux (modalité et modalisation), équivalents en allemand du gérondif ou participe présent français, les constructions à verbes supports et phraséologie

- aspects énonciatifs et pragmatiques : discours rapporté, emploi des particules (particules illocutoires, connecteurs, modalisateurs, appréciatifs, graduatifs), le texte en tant que genre de discours (*Textsorte* : commentaire, éditorial, glose, mode d'emploi, présentation d'un produit, etc.)

Un fascicule de textes sera remis aux étudiant.e.s lors du premier cours, ces textes feront l'objet d'analyses précises. Le cours se fera en français et en allemand.

Modalités de contrôle des connaissances :

- À l'oral, l'évaluation consistera à analyser la cohésion et la cohérence propres à un texte choisi par chacun.e des étudiant.e.s en fonction de leur spécialisation future (présentation MS PowerPoint d'un type de texte en langue de spécialité).
- À l'écrit, lors de la dernière séance de cours, un texte en langue de spécialité sera soumis aux étudiant.e.s en vue d'une version. Cette traduction se fera en salle équipée pour que les étudiant.e.s aient la possibilité d'accéder à leurs outils favoris.

Références :

Beaugrande, Robert-Alain de/Dressler, Wolfgang Ulrich (1981). *Einführung in die Textlinguistik*. Tübingen : Niemeyer.

Biber, Douglas (1989). « A Typology of English Texts ». *Linguistics* 27, 3-43.

Muller, François (2009), *Grammaire allemande*. Paris : Robert & Nathan.

Pérennec, Marcel (1993). *Éléments de traduction comparée français-allemand*. Paris : Nathan.

----- (1994). « Présentation des mots du discours en allemand ». In : L. Basset/M. Pérennec (éds.), *Les classes de mots : traditions et perspectives*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 285-311.

----- (2002). « Éléments de grammaire textuelle ». In : M. Pérennec, *Sur le texte : énonciation et mots du discours en allemand*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

Scheuermann, Adelgard (2008). *Vocabulaire thématique allemand-français Le monde d'aujourd'hui (société, environnement, économie, politique, technologie, santé)*. Paris : Ellipses.

Grammaire comparée, espagnol
Responsable : Heny Hernández-Bayter

L'objectif principal de cette matière est la réflexion autour de l'importance centrale de l'observation et analyse comparées du fonctionnement de deux systèmes linguistiques dans tout processus de traduction, dans notre cas de la langue française et espagnole.

Pour bien mener une réflexion de la structure et fonctionnement de deux langues, il est évident qu'un bon niveau et de bonnes connaissances de la langue française et espagnole sont indispensables, ainsi que des bonnes bases rédactionnelles.

De cette manière, les cours sont centrés sur l'étude des corpus alignés correspondant à des corpus parallèles contenant un texte de départ et sa traduction ou ses traductions. Cet exercice mène à une analyse comparative de certains phénomènes linguistiques qui permet de mettre en lumière des spécificités de chaque système, mais aussi de points de convergence au niveau du lexique et de la structure (morphologie et syntaxe). Les corpus analysés en cours correspondent à deux types de corpus : d'une part, un corpus donné par l'enseignant comme point de départ et de l'autre, des corpus constitués par les étudiants tout au long des séances de cours.

L'évaluation de cette matière prend la forme d'un dossier final. Il implique une analyse d'un corpus parallèle (constitué par l'étudiant. suivant les critères employés pendant les cours) concernant une série de phénomènes linguistiques déjà abordés. Tout travail d'analyse de corpus pendant les heures de cours peut éventuellement constituer une note ou être pris en compte dans la note finale.

Bibliographie indicative :

- Alloa, H. et Torres, S. (2001), *Hacia una lingüística contrastiva francés-español*. Córdoba: Comunicarte Editorial.
- Eurrutia Caveró, M. (2008), «Estudio contrastivo francés-español de los neologismos léxicos formales en el ámbito de la gestión: la composición», dans Monroy Casas, R. et Sánchez Pérez, A. (coord) *25 años de lingüística en España*, pp. 515-521.
- Eurrutia Caveró, M. (2010), « L'apprentissage du lexique dans le français des affaires : imprécisions et ambiguïtés lexicales dans la pragmatique de la traduction français-espagnol/espagnol-français », dans *La clé des langues, la culture de l'autre: l'enseignement des langues à l'Université –Actes*.
- Gerboin, P. y Leroy, C. (1994), *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1998), *Syntaxe du français*. Paris : Hachette.
- Olivares Pardo, M. A. (2010), « Une caractéristique polémique du discours de vulgarisation scientifique : la passive », dans *Synergies Espagne*, 3, pp. 33-44.
- Olivares Pardo, M. A. (1995), «El discurso científico-técnico en francés: especificidad y problemas de traducción», dans *La traducción*, pp. 447-454

Grammaire comparée, italien
Responsables : Giancarlo Gerlini

Exigences préalables :

Niveau de compétence en italien correspondant au moins au niveau B2 du Cadre européen.

Objectifs et programme :

Tout en les considérant dans le détail, il s'agira de voir comment les faits de grammaire qui diffèrent dans les deux langues s'organisent en systèmes ou sous-systèmes cohérents. On se référera éventuellement aux moments de l'histoire où ceux-ci se sont constitués.

Bibliographie :

Les "grammaires" d'italien pour francophones ainsi que celles de français pour italophones déjà en possession des étudiants peuvent convenir. En règle générale elles sont de nature contrastive. Une grammaire de consultation monolingue italienne, une autre française et, éventuellement, des textes d'initiation à l'histoire de ces langues sont vivement conseillés. En cours d'année on fournira des indications sur ces types d'ouvrages disponibles aussi bien sur papier que sur le Web.

Contrôle des connaissances :

Deux contrôles écrits visant à vérifier la capacité à repérer les faits de grammaire traités.

Outils de corpus niveau 2
Responsable : Rudy Loock

Cet enseignement est dans la continuité de l'enseignement « Outils de corpus niveau 1 » dispensé en M1S1. Après avoir balayé en première année le côté purement technique de différents corpus électroniques et des différents outils à base de corpus, et après avoir manipulé concrètement un certain nombre d'entre eux (British National Corpus, Corpus of Contemporary American English, Frantext, Translational English Corpus...), il s'agira en M2 de mettre l'accent sur les différents types d'informations qui peuvent être mises au jour grâce à l'exploitation des corpus électroniques (existants ou compilés pour la circonstance) et sur la façon dont ces informations peuvent être utiles au traducteur. Les corpus seront ainsi présentés comme des outils d'aide à la traduction (outils de TAO) et comme des outils de recherche et développement en traduction. Nous nous pencherons sur la façon dont il est possible de mettre au jour des différences inter-langagières (entre l'anglais et le français notamment) et intra-langagières entre langue originale et langue traduite. Nous nous intéresserons également à la façon dont les corpus peuvent servir d'outils d'évaluation concernant la qualité des

traductions. Un lien sera fait avec des concepts théoriques fondamentaux comme le troisième code et les universaux de traduction.

Un passage en revue rapide des concepts étudiés en M1 est prévu en début de semestre pour que les étudiants n'ayant pas suivi le niveau 1 puissent assister au cours sans problème.

Le cours sera dispensé intégralement en anglais.

REFERENCES (une bibliographie complète sera transmise aux étudiant.e.s en début de semestre) :

- Beeby, Allison, Rodríguez Inés, Patricia, Sánchez-Gijón, Pilar. 2009. *Corpus Use and Translating*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Bernardini, Silvia. 2011. Monolingual comparable corpora and parallel corpora in the search for features of translated language. *SYNAPS – A Journal of Professional Communication* 26.
- Bowker, Lynne et Pearson, Jennifer. 2002. *Working with Specialized Language: A Practical Guide to Using Corpora*. London : Routledge.
- Ebeling, Jarle. 1998. Contrastive Linguistics, Translation, and Parallel Corpora. *Meta*. 43(4), 602-615.
- Granger, Sylviane, Lerot, Jacques et Petch-Tyson, Stéphanie (eds). 2003. *Corpus-based Approaches to Contrastive Linguistics and Translation Studies*. Amsterdam/New York : Rodopi.
- Johansson, Stig et Oksefjell, Signe (eds). 1998. *Corpora and Cross-Linguistic Research: Theory, Method and Case Studies*, Amsterdam/New York : Rodopi.
- Laviosa, Sara. 2002. *Corpus-based translation studies: theory, findings, applications*. Amsterdam : Rodopi.
- Loock, Rudy. 2012. La traductologie de corpus : étude de cas et enjeux. In D'Amelio, Nadia (ed), *Au cœur de la démarche traductive: débat entre concepts et sujets*. Mons : CIPA, p. 99-116.
- Loock, Rudy. 2016. *La Traductologie de corpus*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Zanettin, Federico, Bernardini, Silvia et Stewart, Dominic (eds). 2003. *Corpora in translator education*. Manchester : St Jerome.
- Zanettin, Federico. 2012. *Translation-driven Corpora*. Manchester: St Jerome Publishing.

UE6 : Insertion professionnelle, gestion de l'entreprise, dimension européenne

Insertion professionnelle *Responsables : R. Dahmani*

	OBJECTIF / compétences visées	CONSIGNES ou PRE-REQUIS
Module d'insertion professionnelle :	Acquérir une méthodologie de travail pour une recherche de stage et d'emploi efficace	Obligatoires
Bilan personnel/ Projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> → Faire l'inventaire de ses ressources et savoir les illustrer → Valoriser ses compétences et les argumenter 	
Sensibilisation au PEC	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier, analyser et valoriser ses compétences avec le PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences) 	- avoir réfléchi à son projet professionnel

Analyse du marché de l'emploi / recherche de terrains de stages	<ul style="list-style-type: none"> → Définir son marché cible (entreprise, secteur, zone géographique... son marché cible → Connaître les principaux sites de recherche d'emploi → présentation les ressources du BAIP relatives à la recherche de terrains de stage 	- savoir formaliser son projet
CV/LM	<ul style="list-style-type: none"> → Aide à l'élaboration des outils de communication → présentation du cv international et plus spécifiquement du cv anglais 	- prévoir un cv et une Lm pour l'atelier
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> → Exercices de simulation d'entretien → Découvrir les enjeux d'un entretien afin d'en faire un véritable échange 	<ul style="list-style-type: none"> - préparer les questions à poser au préalable - transmettre à l'intervenant 1 à 2 offres de stages auxquelles vous souhaitez postuler (obligatoires)



CHARTRE DES STAGES MASTER TSM

- **Types de stages autorisés :** Sont autorisés tous les stages impliquant des tâches qui sont en lien direct avec la formation TSM : traduction, gestion de projets, localisation, pré-/post-édition, terminologie, rédaction technique, contrôle qualité, etc. Sont exclus les stages en sous-titrage ou en doublage, puisque le Master TSM ne forme pas à ces métiers (NB : les stages en gestion de projets concernant le doublage ou le sous-titrage sont, eux, autorisés). Pour les tâches de traduction, la traduction vers la langue maternelle doit être la norme.

Les stages auprès d'un traducteur/-trice indépendant.e sont possibles, sous certaines conditions :

- Le/la traducteur/-trice doit avoir au moins 5 ans d'expérience
- Le stage ne peut être fait en télétravail intégral, mais une partie est acceptable (2 jours sur 5 au maximum)
- L'étudiant.e ne peut effectuer un stage auprès d'un indépendant qu'une fois sur les 2 années de son Master

Un des deux stages (M1 ou M2) se fera à l'étranger.

- **Durée du stage :** 2 mois minimum en M1, 6 mois en M2 (avec une exception : 5 mois pour les stages auprès de la Direction Générale de la Traduction [DGT] au sein de la Commission Européenne). La durée du stage peut s'exprimer en heures (308 heures en M1, 924 heures en M2).
- **Encadrement :** Tout stage est supervisé par (i) un professionnel sur le lieu de stage et (ii) un enseignant-référent du Master TSM.
- **Convention :** Tout stage fait l'objet d'une convention signée entre l'étudiant.e, l'entreprise/le traducteur indépendant et l'Université. Cette convention doit être signée et déposée avant le départ en stage en 3 exemplaires (+ 1 exemplaire en langue étrangère le cas échéant), accompagnée de la fiche de descriptif du stage, disponible sur Moodle.
- **Rapport de stage :** Tout stage est validé sous la forme d'un rapport de stage, qui sera soutenu devant l'enseignant-référent, un second intervenant du Master TSM (assesseur), et éventuellement un représentant de l'entreprise/le traducteur indépendant.
- **Contenu du rapport :** Le rapport de stage ne doit pas être que descriptif ; il doit aussi contenir les réflexions et les analyses de l'étudiant.e, qui doit prendre du recul et réfléchir sur ce que lui a apporté le stage. Il doit également faire référence à une bibliographie présentée en fin de rapport (ouvrages, articles scientifiques ou journalistiques sur les métiers et/ou le marché de la traduction).
Longueur attendue : 30-40 pages en M1 ; 50-60 pages en M2.

Les normes de présentation sont laissées au choix de l'étudiant.e, en accord avec l'enseignant-référent ; le bon sens doit toujours prévaloir et les règles d'usage en matière de typographie/présentation être respectées.

NB : Toute décision concernant le contenu/la présentation du rapport doit se faire avec l'enseignant-référent. Une version préalable du rapport sera envoyée à l'enseignant selon le calendrier donné par celui-ci ; ne jamais envoyer de produit final.

- **Confidentialité :** Le contenu du rapport est public : attention donc aux problèmes de confidentialité. L'étudiant.e est chargé.e de vérifier avec le/la responsable de la société si le rapport ne contient pas d'informations sensibles qui ne sont pas destinées à la publication. Il est possible d'utiliser des noms fictifs ou de masquer des chiffres confidentiels dans le rapport ou les annexes, à condition que les informations restent suffisamment pertinentes. Si l'étudiant.e procède de cette façon, il doit l'indiquer clairement dans l'introduction.
- **Soutenance :**
Le rapport doit être déposé/envoyé au secrétariat au minimum **10 jours avant la date de soutenance** et doit contenir en préambule une déclaration anti-plagiat remplie et signée (disponible sur Moodle). Trois exemplaires papier sont à prévoir : 1 pour l'enseignant-référent, 1 pour l'assesseur (à déposer/envoyer au secrétariat), 1 pour l'entreprise/le traducteur indépendant (à envoyer à l'entreprise/au traducteur). Des exemplaires électroniques supplémentaires peuvent être demandés (responsables de la formation, bibliothèque).

Périodes de soutenance : fin juin-début juillet en M1 (possibilité exceptionnelle en septembre) ; début septembre en M2. Dans tous les cas, **ne pas dépasser le 15 septembre** pour des raisons administratives.

La fiche d'appréciation de stage remplie et signée par l'entreprise (disponible sur Moodle) doit être présentée le jour de la soutenance. Sans celle-ci, la soutenance ne peut avoir lieu. Déposer également l'attestation de fin de stage.

Déroulement : M1 : 30 mns max. : présentation MS PowerPoint non obligatoire mais appréciée, questions/réponses, délibération du jury ; M2 : entre 45 mns et 1h : présentation MS PowerPoint, questions/réponses, délibération du jury.

- **Non-respect de la Charte des Stages :** En cas de non respect de tout ou partie de la Charte des Stages (tâches effectuées, date de remise du rapport et de la soutenance, contenu du rapport...), le responsable de la formation pourra en dernier lieu ne pas valider la note obtenue.

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SEXUEL

L'université, lieu de formation et de recherche, se doit de respecter et de faire respecter les droits de ses personnels et de ses usagers et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun-e.

La création de la Cevihs marque l'engagement de l'université dans la promotion d'un environnement exempt de discrimination et de violence, et réaffirme les principes d'égalité auxquels l'université est attachée.

La « Cellule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel (CEVIHS), prévention des comportements abusifs » a été créée à l'université, en application des recommandations de la note ministérielle du 21 octobre 2005.

Une représentation de la diversité de la communauté universitaire

La CEVIHS est composée de 15 à 20 membres représentatifs de la diversité de la communauté universitaire, nommés par le président de l'université sur proposition de la chargée de mission pour un mandat de deux ans (un an pour les étudiants) renouvelable. La cellule peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter. La coordination des travaux de la CEVIHS qui peut, en outre, faire appel aux compétences d'experts choisis en fonction des questions à traiter, est assurée par le ou la responsable de la cellule.

Des missions de prévention et d'accompagnement

La CEVIHS n'est pas une instance disciplinaire. A ce titre, elle n'instruit pas les dossiers « à charge » ou « à décharge » mais informe et conseille la victime déclarée de harcèlement sexuel dans ses démarches personnelles de prise en charge adaptée et/ou de poursuites à l'encontre de l'auteur présumé des faits.

Son rôle est :

- de diffuser les informations relatives au harcèlement sexuel, notamment sur les droits, démarches et recours, par tous moyens à sa disposition ;
- d'être un lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des membres de la communauté universitaire, victimes ou témoins d'actes de harcèlement sexuel ;
- d'agir de manière à dissuader l'apparition ou la persistance des comportements abusifs ;
- de faire toutes propositions au conseil d'administration de l'université ayant rapport à la prévention des comportements abusifs entrant dans son champ de compétences.

Une garantie de confidentialité et d'objectivité

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, les membres de la cellule se sont engagés à respecter les règles déontologiques de la charte qu'ils ont signée, et à suivre une formation.

Nathalie Coulon
Coordinatrice de la Cevihs

Pour un conseil, une information, une demande d'aide,
cevihs@univ-lille.fr